

Communiqué de presse

Belfort, le 9 avril 2025

> Prévention & Valorisation des Déchets

Par Jacques BONIN

Vice-président chargé de la politique de gestion des déchets

LES DÉCHÈTERIES PASSENT À L'HEURE D'ÉTÉ

À partir du mardi 15 avril 2025, les déchèteries du Grand Belfort passent aux horaires d'été.

Une amplitude horaire plus grande permet de mieux répondre aux besoins des usagers en cette période de plus grande affluence.

Nouveaux horaires (du 15 avril au 14 octobre) :

Du mardi au samedi : 8 h 30 à 18 h (sans interruption)

Le lundi : de 8 h 30 à 18 h : à Danjoutin et Sermamagny uniquement

Accès aux déchèteries* :

- Châtenois-les-Forges, Route de Brevilliers
- Danjoutin, ZAIC du Grand-Bois
- Sermamagny, Desserte du pays-sous-vosgien (RD5)
- Fontaine, ZAC de l'Aéroparc, 181 rue du Taxiway sud

*Carte d'accès obligatoire (gratuite). Demande en ligne sur grandbelfort.fr/ rubrique Déchets

Rappel des déchets acceptés en déchèterie :



DANS LES DÉCHÈTERIES, j'apporte :

 Jouets et articles de sport	 Ampoules, néons	 Polystyrène, bâches plastique	 Déchets verts
 Déchets électriques, électroniques, piles	 Extincteurs, cartouches de protoxyde d'azote	 Déchets diffus spécifiques	
 Textiles	 Bois, mobilier	 Encombrants	
 Déchets du bricolage, déchets inertes	 Pneus	 Petits objets divers : bouchons, stylos, cartouches d'encre...	


Seringues


Ordures ménagères


Bouteille de gaz


Amiante


Pneus issus des professionnels (toutes activités)

RESTRICTIONS



Pneus : véhicules légers et motos de particuliers uniquement (propres, non cisailés).
Max 4 pneus/an/foyer



Déchets verts :
2 m³ par jour



Véhicule
> 3,5t

PROFESSIONNELS

Accès payant et quantités limitées.
D'autres solutions gratuites existent pour les professionnels : valobat.fr

Direction Prévention & Valorisation des Déchets
03 84 90 11 71 / grandbelfort.fr